Cinquante troisième année. - N° 143 A Vendredi 26 juillet 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 562

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTES

Ventes et cessions

439 567 967 RCS Nantes.
CPL.
Forme : Société à responsabilité limitée (à associé unique).
Capital : 15000 EUR.
Adresse : 13, rue Kepler, 44240 La Chapelle Sur Erdre.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : ESIRIS ASO Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 3 rue Charles Tellier - ZAC Madère Rocade Sortie 17 - 33140 VILLENAVE D'ORNON Capital : 65.100 euros Numéro unique d'identification : 487 632 390 Lieu d'immatriculation : BORDEAUX Société absorbée : CPL Forme : Société à Responsabilité Limitée Adresse du siège : 13 rue Kepler - 44240 LA CHAPELLE-SUR-ERDRE Capital : 15.000 euros Numéro unique d'identification : 439 567 967 Lieu d'immatriculation : NANTES Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Sur la base des comptes sociaux de la société CPL arrêtés au 31 décembre 2018, le montant de l'actif est de 124.888 euros et le montant du passif est de 91.856 euros. Rapport d'échange des droits sociaux : 0.0755240 action de la société absorbante pour 1 action de la société absorbée, soit une augmentation de 5.700 euros par création de 57 actions nouvelles au capital de la société absorbante d'une valeur nominale de 100 euros chacune. Montant prévu de la prime de fusion : 27.541,19 euros Date du projet commun de fusion : 15/07/2019 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux en date du 24/07/2019 pour la société absorbante et dépôt au greffe du Tribunal de commerce de Nantes en date du 23/07/2019 pour la société absorbée..